

Fiche de poste Ludothécaire



Identification du poste	
<i>Intitulé du poste</i>	Animateur(trice) ludothécaire
<i>Nature du poste</i>	Animation des publics autour du projet jeu à l'échelle du territoire
<i>Lieux de travail</i>	Association Familiale, Ludothèques et autres espaces d'animation extérieurs
<i>Type de contrat</i>	CDD 12 mois renouvelable, possibilité de CDI
<i>Service de rattachement</i>	Service action sociale et Familiale / action Ludothèque
Présentation du service	
<i>Mission principale du service</i>	Participer à la mise en œuvre du projet Jeu sur le territoire, dans le cadre des objectifs conventionnés entre les différents acteurs du territoire. (CAF, Association familiale, Maison des solidarités, CCAS , ...)
<i>Composition du service</i>	Ludothécaire, Bénévoles, Coordinatrice sociale et familiale de l'AF.
<i>Positionnement du salarié dans l'organisation du service</i>	Sous la responsabilité de la coordination des animations sociales et familiales. Le (la) salariée assure une relation avec les membres de l'équipe de l'Association Familiale (équipe ACM, secrétariat, direction) et les bénévoles. Soutien et anime les bénévoles de la Ludothèque.
Les missions du poste	
<i>Mission principale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développe, encadre et anime les activités organisées dans le cadre du projet jeu (ville-Associatif) à l'échelle du territoire dans le cadre notamment du contrat enfance jeunesse en cours (Ville/CAF/AF, ...). ▪ Coordonne une équipe de bénévoles
<i>Activités exercées</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueille le public, ▪ Encadre, anime et organise les activités, ▪ Anime les projets autour du jeu <ul style="list-style-type: none"> - Rédige la fiche projet et le bilan, - anime et fait vivre des temps de jeux ▪ Accompagne une équipe de bénévoles, ▪ Participe pleinement à l'organisation administrative et budgétaire de la ludothèque, sous la responsabilité du coordinateur ASF ▪ Participe aux réunions de coordination (Ville, AF), ▪ Participe ponctuellement aux réunions de la commission animation sociale et familiale de l'AF et au fonctionnement général de l'AF ou à diverses animations globales.

<i>Intérêts et contraintes du poste</i>	<p>Ce poste représente une activité riche et variée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail en équipe, ▪ Contact avec le public, ▪ Sensibilisation du public à l'univers du jeu, <p>Mais nécessite :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une souplesse horaire, ▪ Une répartition du temps de travail spécifique liée aux vacances scolaires et aux autres animations développées dans le cadre du projet jeu, ▪ Animation soirées, week-ends, ▪ Plusieurs lieux de travail, ▪ Manutention de jeux régulière.
<i>Champ d'autonomie et de responsabilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'animateur peut avoir en charge un groupe d'animateurs vacataires dans le cadre d'animations spécifiques, ▪ Gestion d'un budget spécifique, ▪ Gestion des stocks, ▪ Sur l'ensemble des missions demandées
<i>Champ des relations</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services de la collectivité ▪ Acteurs sociaux culturels du territoire
Profil du candidat	
<i>Qualifications</i>	<p>Souhaité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation de ludothécaire ▪ BPJEPS option jeu ▪ BAFA et/ou BAFD ▪ Formation professionnelle équivalente ▪ Expérience en ludothèque, <i>Souhaité</i> ▪ BEPS (Brevet européen des premiers secours), <p>Permis B obligatoire</p>
<i>Compétences requises</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer un projet d'animation et le faire vivre, ▪ Coordonner une équipe de bénévoles, ▪ Assurer des temps de formation, ▪ Connaissances des besoins de différents publics, ▪ Gestion d'un budget, ▪ Connaissance des jeux (règles, classement, rangement, ...).
<i>Qualités attendues</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir-être, accueillant, ▪ Dynamique, ▪ Organisation, méthode, rigueur, esprit de synthèse, ▪ Polyvalence, ▪ Esprit d'équipe, ▪ Adaptation, ▪ Engagement personnel autour d'un projet associatif.
<i>Rémunération</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convention collective Eclat ▪ Groupe IV, indice 290
<i>Temps de travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps de travail 25 heures par semaine, possibilité d'évolution immédiate, ▪ Temps de travail annualisé, cinq semaines de congés payés. ▪ Fermeture annuelle de la Ludothèque 2 semaines sur la période estivale et 1 semaine en décembre.

Postuler avant le 1er mars 2023, à associationfamilialestegreve@orange.fr